



## **Le petit Rapide des Cèdres**

**Automne 2025**



### **Horaire de l'hôtel de ville de Mont-Saint-Michel**

Les heures d'ouverture de la réception du bureau municipal sont :

**lundi - mardi de 13h00 à 16h00**

**mercredi – jeudi - vendredi de 9h00 à 12h00 et de 13h00 à 16h00.**

Pour tout document non urgent à remettre à la municipalité, veuillez les déposer dans la boîte à lettre à côté de la porte principale de l'hôtel de ville.

## Mot du maire

Bonjour à vous tous, Quel merveilleux été nous avons eu pour tous les vacanciers et résidents de notre paroisse. Beaucoup de réalisations sur nos chemins municipaux ainsi que le parc du rapide avec un nouvel arche pour la piétonnière pour admirer toutes les belles couleurs de l'automne. Aménagement complet au chalet des patineurs. Travaux en cours au garage municipal et à la salle communautaire. Une rencontre que j'ai fait avec la ministre Geneviève Guilbault nous permettra d'avoir un nouveau pont au Rapide des Cèdres début 2027. La construction s'échelonnera sur 33 semaines. Qui ne demande rien n'a rien. Des nouveaux promoteurs viendront bientôt se greffer. De belles surprises vous attendent. Toutes les beautés et les attraits sont à votre disposition, apprenez à découvrir notre bel environnement. J'espère que vous passerez un très bel automne, profitez de tous les décors et les trésors qui s'offrent à vos yeux. Au nom du conseil municipal et en mon nom personnel vivons cet automne au jour le jour.

Votre maire, André Trudel.

---

## Nouveau conseil municipal 2025-2029

Les candidats suivants ont été élus par acclamation le vendredi 2 octobre 2025 :

- **Maire** : Monsieur Pascal Bissonnette
- **Conseillé 1** : Monsieur Michael Eaton
- **Conseillé 2** : Monsieur Luc Marcotte
- **Conseillé 3** : Monsieur Antoine Lévesque
- **Conseillé 4** : Monsieur Aurèle Cadieux
- **Conseillé 5** : Madame Maryline Bissonnette
- **Conseillé 6** : Monsieur Carol Brown

**Félicitation à tous nos élus qui débiteront leur mandat à compter du mois de novembre 2025.**

---

## Compte de taxe municipale 2025

Petit rappel amical qu'il reste deux versements de taxe dues à prévoir soient le :

- 31 octobre 2025
- 2 décembre 2025

## Rappel concernant la gestion des bacs

Dans le cadre d'un projet-pilote, la Régie des déchets de la Lièvre assume l'entière responsabilité de la gestion des bacs pour toute la durée du projet, soit du 1<sup>er</sup> juin 2025 au 31 mai 2026.

Pour tout questions ou demande veuillez communiquer avec eux au 819-623-7382.

---

## Encombrants

Nous souhaitons vous rappeler qu'il n'y aura pas de collecte de volumineux cet automne. Pour ceux qui ont déjà déposé les encombrants au chemin vous devez les retirer et les entreposer en attendant la prochaine collecte. Vous pouvez également aller directement les déposer à la Régie des déchets de la Lièvre.



**Planifier  
ses travaux,  
c'est permis!**

**Demandez votre permis  
pour vos travaux de  
construction et de  
rénovation dès maintenant.**

<https://www.montsaintmichel.ca>  
Document / Demande de permis.

Directement au bureau Municipal,  
94, Rue de l'église - 819-587-3093 p.224.

*Martin Jr Cadieux - Inspecteur@montsaintmichel.ca*

---

## Les abris d'auto temporaire

Ils sont autorisés du **1er octobre d'une année au 15 mai de l'année suivante**. En dehors de ces dates, la toile doit être enlevée et la structure doit être démantelée ou entreposée dans la cour arrière.

## AI-JE LA BERLUE

Un CORMORAN à aigrettes a été aperçu au Lac-Gravel cet été sur des quais et dans le ruisseau à la charge du Lac. C'est un oiseau que l'on retrouve principalement le long du fleuve Saint-Laurent et de la rivière des Outaouais. Le changement climatique serait-il les instigateurs qui l'on fait dévier de sa trajectoire habituelle? Quoiqu'il en soit le cormoran à aigrettes fréquente tous les types de plans d'eau, qu'ils soient salés ou doux, des côtés maritimes aux lacs et rivières.

Il niche en colonie, construisant son nid sur le sol des îles, dans des arbres ou sur des falaises. Il se nourrit de poisson en plongeant sous l'eau utilisant ses ailes et ses pattes palmés pour se propulser. Il migre vers des régions, comme le golfe du Mexique et la côte sud-est américain où l'eau est libre de glace l'hiver.

Ce grand oiseau aquatique noir, à long cou, au bec puissant et crochu et aux pattes palmées est un pêcheur très habile qui plonge en profondeur pour attraper des poissons. Il devient donc nuisible parce qu'il se nourrit de poissons et parfois décime des populations entières de poisson dans les rivières et les plans d'eau.

Il est considéré comme maître des airs parce qu'il vole à 80 km/h et peut effectuer des piqués à 100 km/h ... et le maître des eaux, parce qu'il est l'un des meilleurs oiseaux plongeurs pouvant plonger jusqu'à 10 mètres de profondeur pour capturer sa proie, voire 30 mètres.

Toutefois, même s'il peut rester une minute sous l'eau, il ne s'y attarde pas plus longtemps, car l'imperméabilité de son plumage est limitée. C'est un avantage pour la plongée, car elle emprisonne une couche d'eau (et non d'air) près du corps, ce qui réduit la flottabilité et permet à l'oiseau de plonger plus facilement et plus profondément pour chasser ses proies.

Voici une photo, prise par une riveraine, de ce nouveau venu. Si vous souhaitez voir plus de photos de notre cormoran au Lac-Gravel, Consultez notre page Facebook.

[https://www.facebook.com/associationdesresidantsetriverainsdulacgravel/?locale=fr\\_ca](https://www.facebook.com/associationdesresidantsetriverainsdulacgravel/?locale=fr_ca)



**Les membres de l'association des résidents et riverains de Lac-Gravel vous souhaitent un bel automne!**